

# Instructions

<b>1. NOM</b>	Limité à 30 caractères, y compris votre PRÉFIXE ENREGISTRÉ, les espaces et l’affiche numérique. Le propriétaire à la naissance DOIT utiliser son PRÉFIXE ENREGISTRÉ. Les animaux importés doivent être enregistrés avec le nom qui apparaît sur le certificat étranger.
<b>2. SEXE</b>	Cochez la case appropriée (mâle, femelle ou hongre). Lorsque possible, donnez la date de castration.
<b>3. COULEUR</b>	Inscrivez la couleur du poulain.
<b>4. DESCRIPTION</b>	Écrivez une description complète des marques blanches qui apparaissent sur l’animal, y compris les marques roses sur la visage et toutes marques foncées à l’intérieur des marques blanches. Le profil gauche ou droit de l’animal est déterminé en se tenant derrière lui et en regardant dans la même direction que lui. Les points qui suivent servent de guide pour la description de l’animal:  <b>ÉTOILE</b> Marque blanche sur le front, au-dessus d’une ligne allant d’un œil à l’autre. <b>LISTE</b> Marque blanche partant de la ligne des yeux jusqu’à la ligne qui va d’un naseau à l’autre. <b>LADRE</b> Marque blanche ou beige entre les naseaux. <b>TALON</b> Marque blanche sur le derrière de la patte. <b>COURONNE</b> Marque blanche qui s’étend jusqu’à environ 1 po. au-dessus du sabot. <b>PÂTURON</b> Marque blanche qui s’étend jusqu’au haut du paturon. <b>BOULET</b> Marque blanche qui s’étend jusqu’au haut du boulet (cheville). <b>CHAUSSETTE</b> Marque blanche qui s’étend jusqu’au milieu du canon. <b>CHAUSSON</b> Marque blanche qui s’étend plus haut que la moitié du canon. <b>TACHE</b> Points pigmentés à l’intérieur d’une marque blanche.
<b>5. DATE DE NAISSANCE</b>	Inscrivez la date exacte de mise bas (jour, mois, année).
<b>6. JUMEAU</b>	Donnez le sexe du jumeau, s’il y a lieu. Si aucune mention du jumeau n’est faite sur la première demande, le jumeau ne sera pas admissible à l’enregistrement.
<b>7. PÈRE</b>	Inscrivez le nom et le numéro d’enregistrement du père. Lorsque possible, donnez le numéro d’enregistrement canadien. Le génotype ADN de l’étalon DOIT être dossier à la SCEA avant qu’une demande d’enregistrement du poulain ne puisse être faite.
<b>8. MÈRE</b>	Inscrivez le nom et le numéro d’enregistrement de la mère. Lorsque possible, donnez le numéro d’enregistrement canadien.
<b>9. ÉLEVEUR</b>	Personne inscrite comme étant le propriétaire ou le locataire de la mère lors de la saillie.
<b>10. NO. D’ID. DE L’ÉLEVEUR</b>	Lorsque possible, donnez le numéro d’identification de l’éleveur.
<b>11. PROPRIÉTAIRE À LA NAISSANCE</b>	Personne inscrite comme étant le propriétaire ou le locataire de la mère lors de la mise bas.
<b>12. NO. D’ID. DU PROPRIÉTAIRE</b>	Lorsque possible, donnez le numéro d’identification du propriétaire à la naissance.
<b>13. IMPORTATEUR</b>	Inscrivez le nom et l’adresse de l’importateur.
<b>14. NO. D’ID DE L’IMPORTATEUR.</b>	Lorsque possible, donnez le numéro d’identification de l’importateur.
<b>15. DATE DE L’IMPORTATION</b>	Veuillez inscrire la date d’importation des animaux importés.
<b>16. SIGNATURE</b>	La signature du propriétaire à la naissance ou de l’importateur doit apparaître ici. Les signatures de sociétés en nom collectif ou de compagnies doivent être contresignées par la personne autorisée. <b>IMPORTANT</b> – Les signatures des représentants autorisés ne SERONT PAS ACCEPTÉES à moins qu’il n’y ait une procuration dans les dossiers de la Société canadienne d’enregistrement des animaux.
<b>17. CERTIFICAT DE SAILLIE</b>	Veuillez inscrire la(les) date(s) de saillie.
<b>18. SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE DE L’ÉTALON</b>	Le propriétaire de l’étalon lors de la saillie doit SIGNER ici à l’encre. Les signatures de sociétés en nom collectif ou de compagnies doivent être contresignées par la personne autorisée. <b>IMPORTANT</b> – Les signatures des représentants autorisés ne SERONT PAS ACCEPTÉES à moins qu’il n’y ait une procuration dans les dossiers de la Société canadienne d’enregistrement des animaux.
<b>19. NO. D’ID. DU PROPRIÉTAIRE DE L’ÉTALON</b>	Lorsque possible, donnez le numéro d’identification du propriétaire du père.
<b>20. CROQUIS</b>	Assurez-vous que les détails du croquis sont identiques à la description donnée à la section 4.